

# COMPTE-RENDU DE REUNION DIAGNOSTIC - COMMISSION RISQUE & QUANTITE

---

PROJET / N° PROJET

**SAGE de la Brèche**

MAITRE D'OUVRAGE

**Syndicat mixte du bassin versant de la Brèche**

LIEU / DATE DE REUNION

**LAIGNEVILLE / 16 novembre 2018**

N° DU COMPTE-RENDU / REDACTEUR

**Compte-rendu n°3 / Solène Courilleau**

PRESENCES ET DIFFUSION

**Etaient présents :**

Nom Prénom	Structure
Barthelemy Loïc	DREAL Hauts de France
Villier Thomas	DDT60
Niquet Jean Pierre	Fédération de pêche de l'Oise
Mercier Romain	CC Pays du Clermontois
Logereau Cyril	CD 60 CATER
André Marjorie	Entente Oise-Aisne
Peltier Francine	Marie de Breuil le Sec - SMBVB
Vincent Lisa	CC Vallée Dorée
Derozier Eric	AFB 60
Caron Jean Luc	ROSO
Menvielle Erwan	SMBVB
Marrec Jacques	SCE
Courilleau Solène	SCE

Jacques Marrec présente les éléments du diagnostic. Les commentaires et ajouts sont retranscrits ci-dessous :

*Quantité*

Les assecs en amont de la Brèche et de l'Arré sont liés à la baisse de la nappe et/ou aux prélèvements des forages très proches des sources (St Just en Chaussée, Plainval). Selon la fédération de pêche, l'existence de ces cours d'eau et de leur biodiversité est menacée, et les débits ont baissé depuis 30 ans sur l'Arré. Factuellement, la piézométrie est stable et les débits également (mesurés à Nogent sur Oise). De plus, l'apport de débit par la STEP de Mogneville est négligeable au regard des volumes en jeu et ne pourrait expliquer une éventuelle compensation de la baisse observée en amont mais non visible sur les données à l'aval. Les données récoltées lors de l'état des lieux sont donc insuffisantes pour statuer sur l'impact des forages sur les sources.

Les zones d'expansion des crues et zones humides ayant diminué du fait de l'urbanisation, cela ne permet plus d'alimenter la nappe alluviale. Les écoulements du bassin versant de la Brèche vers l'Oise se font beaucoup plus rapidement qu'il y a 50 ans.

Une carte de l'évolution de l'assolement, des prairies serait à intégrer à l'état des lieux. Une hypothèse de l'augmentation des assecs pourrait être le drainage des parcelles consécutif à un retournement de prairie.

Une étude technique sur l'impact des forages sur la piézométrie de la nappe, pourrait être engagée avant la validation du SAGE, avec l'appui du BRGM, dans un souci d'anticipation des effets du changement climatique. Le nombre de demandes de nouveaux forages s'accroît. Par ailleurs, les expériences de la Police de l'Eau montrent qu'il est difficile de quantifier l'impact d'un forage sur la ressource superficielle. La DREAL rapporte une expérience de ce type dans la Somme qui a conduit à interdire les forages à moins de 500m des cours d'eau. Cependant, ce type d'étude est très coûteux (les points de calage en limite des bassins versants nécessitent des campagnes de terrain de suivi piézométrique), mais pourrait être mutualisé avec le territoire du SAGE Oise Aronde. Un projet d'outil de modélisation est en cours entre le BRGM et la DDT 60 pour prédire l'impact des prélèvements sur la ressource. Les limites de ce type de modélisation seraient le contexte macro-économique (prix agricoles) qui expliquent ou non le développement de l'irrigation.

Les rendements sur les réseaux d'eau potable sont variables (60%-95%), avec des indices linéaires de pertes relativement satisfaisants pour le milieu rural. Il est rappelé que le rendement optimal ne peut être de 100% mais doit correspondre à un équilibre technico-économique.

La CC de la Vallée Dorée prélève dans le bassin versant de l'Oise Aronde et le rejet de la STEP se fait dans le bassin versant de la Brèche.

La Société Laitière a sa propre STEP dont le rejet dans le ru de la Garde pose problème en termes de qualité. Le lavage des installations est le process à la source des pollutions. Sa consommation est d'environ de 1000m<sup>3</sup>/j.

Pour sécurisation de l'AEP de la CC Liancourtois, il est prévu une interconnexion avec l'ACSO, pour un souci de sécurité et non de complément d'alimentation.

#### *Inondation*

L'état des lieux est à modifier pour indiquer que les communes de Nogent et Villers-Saint-Paul sont situées dans le TRI de Creil.

Il serait bon d'intégrer la vulnérabilité aux ruissellements dans les documents d'urbanisme pour permettre d'interdire la construction dans les talwegs à enjeux.

Sur la CC du Clermontois, des études hydrauliques sur les eaux urbaines ont été réalisées par l'EPCI et des études hydrauliques agricoles réalisées par les communes.

Il n'existe pas d'inventaire validé des zones d'expansions de crues. En 2011, un AZI a été élaboré mais il n'a pas été validé et ne pourra donc pas être intégré dans le SAGE.

Des objectifs de linéaires de haies à planter pourraient être intégrés dans le SAGE. Cela répondrait à des enjeux d'infiltration pour la recharge de la nappe, de développement de la trame verte et de prévention contre les inondations. La plus-value du SAGE pourrait être de permettre de protéger les éléments du paysage dans les documents d'urbanisme.

#### *Gouvernance*

L'étude de gouvernance n'avait pas retenu la nécessité d'organisation de la maîtrise d'ouvrage de la mission 4°.

L'Entente Oise-Aisne est apte à recevoir la mission 4° de la part des EPCI.

#### *Synthèse enjeux*

Des éléments sont à modifier sur la dernière diapo synthétique :

- sur la thématique de gestion quantitative, l'enjeu à indiquer est moyen et non faible ;
- indiquer plutôt, « développement de programme d'action préventif pour la gestion des eaux pluviales » (pour la gestion des à-coups hydrauliques sur la qualité des cours d'eau d'un point de vue biologique, pour la recharge de la nappe...)
- indiquer plutôt « développement de programme d'actions préventives (pratiques agricoles, zones tampons...) »
- sur les assecs : « vigilance » n'est pas suffisant, mais plutôt « réduction » des assecs, associée à une étude sur tête des BV

#### *Perspectives*



sce

Aménagement  
& environnement

Lors de la phase des scénarios tendanciels (notamment au regard du BV de l'Oise Aronde qui est en situation de tension quantitative), on pourra se reposer la question d'intégrer un objectif de non augmentation des prélèvements.

Dans la réflexion pour les scénarios tendanciels, il ne faudra pas se baser seulement sur les évènements historiques du BV de la Brèche mais aussi de ceux des BV voisins.